

Centre de services scolaires des Hauts-Cantons
Rencontre du conseil d'établissement
074 – École Notre-Dame-de-Fatima
Mardi le 28 avril 2026 à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. *Adoption de l'ordre du jour
3. *[Adoption du procès-verbal de la séance du 10 février 2026](#)
4. Suivi au procès-verbal du 10 février 2026
5. Questions du public
6. Étude des dossiers courants
 - 6.1 Budget
 - 6.1.1 [Rapport budgétaire \(art.96.24 et 110.13\)](#)
 - 6.1.2 Campagne de financement
 - 6.2 Voyage de fin d'année
 - 6.3 [Code de vie 2026-2027](#)
 - 6.4 Plan de lutte intimidation et violence
 - 6.5 *[Cadre de référence en matière de surveillance au vestiaire](#)
 - 6.6 Organisation scolaire 2026-2027
 - 6.6.1 [Effectifs et organisation scolaires 2026-2027](#)
 - 6.6.2 Liste du matériel scolaire 2026-2027
 - 6.6.3 Choix des cahiers d'activités/facture aux parents 2026-2027
Principes d'encadrement des coûts (art.77.1)
 - 6.7 [Cafétéria 2026-2027](#)
 - 6.8 Club des petits déjeuners 2026-2027
 - 6.9 *[Guide des parents du service de garde 2026-2027](#)
7. Correspondance
8. Présidence
9. Déléguée au comité de parents
10. Direction d'établissement
 - 10.1 Accueil août 2026
 - 10.2 Parc-école
11. Autres membres
 - 11.1 Membres du personnel
 - 11.2 Service de garde
 - 11.3 Membres de la communauté
12. Questions du public
13. Date et heure de la prochaine séance : 9 juin 2026 (heure et endroit à déterminer)
14. Levée de la séance

Fiche #7

Fiche #6 et capsule

Fiche #8 et capsule

Fiche #10

Marie-Ève Allard, présidente du conseil d'établissement
Éric Croteau, directeur

* Documents reçus pour lecture par courriel

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. » (Article 64, LIP)